

01/07/2024

## Bilan de la concertation préalable

### Révision du PLU allégée de la commune de Boves

## **I. La concertation dans le PLU**

La concertation sur le PLU constitue un processus itératif intervenant tout au long de la procédure de révision allégée du PLU et permettant de se consulter, de s'accorder sur un projet commun.

Les articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme précisent que la concertation associe pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les modalités de concertation sont définies dans la délibération prescrivant la révision allégée du PLU et doivent permettre " pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au Projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

A l'issue de la concertation, le conseil municipal en arrête le bilan. Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique.

## **II. Les modalités de concertation du PLU de la commune de Boves et leur mise en œuvre**

Dans le cadre de la délibération de prescription de la révision allégée du PLU de Boves en date du 10 avril 2024, le conseil de la commune de Boves, en tant qu'autorité compétente en matière de PLU, a défini les modalités de concertation qu'elle prévoyait de mettre en œuvre tout au long de la procédure.

Les modalités de concertation prévues ont été fixées de la façon suivante :

- Publication dans la presse d'un avis mentionnant le dépôt d'un dossier de concertation en mairie de Boves
- Mise à disposition en mairie de la commune de Boves de l'ensemble des pièces du dossier, au format papier et accompagné d'un registre destiné à recueillir les avis ou remarques du public.

## **III. Les outils de mise en œuvre de la concertation**

### **a. Affichage physique de la délibération de prescription de la révision allégée du PLU**

Afin que chacun puisse prendre connaissance de l'existence de la révision allégée du PLU lors de son passage en mairie de Boves, la délibération de prescription de la procédure y a été affichée, dans les panneaux d'affichage habituels. Elle a aussi fait l'objet d'un affichage physique sur le site internet de la commune de Boves. Cet affichage a respecté la durée légale d'un mois calendaire sans interruption.

### **b. La mise à disposition du dossier en mairie**

Conformément aux modalités fixées dans les délibérations de prescriptions, l'ensemble du dossier du projet de la révision allégée du PLU de la commune de Boves a été consultable en mairie à l'accueil du 02 mai 2024 au 27 juin 2024.

Le dossier était composé des documents suivants :

- La notice explicative du projet de révision allégée
- Le dossier de la loi Barnier
- La délibération de prescription

La mise à disposition du dossier a permis au public le souhaitant de prendre connaissance du projet, des raisons qui ont poussé à engager la révision allégée du PLU de Boves et des conséquences qu'aura la dérogation à la loi Barnier.

#### **c. La mise en ligne du dossier sur le site internet de la commune**

En sus de la mise à disposition physique de l'ensemble du dossier en mairie de Boves, il a également été mis en ligne sur le site internet de la commune de Boves à partir du 02 mai 2024. Les documents étaient librement téléchargeables.

#### **d. L'information de la population via un affichage physique en mairie de Boves et publication dans la presse locale**

En supplément des modalités définies dans la délibération de prescription, la commune a communiqué via un affichage physique dans les panneaux d'affichage habituels, la mise à concertation de la révision allégée du PLU. L'avis de prescription de la révision allégée du PLU a fait l'objet d'une publication dans le journal " Le Courrier Picard " en date du 2 mai 2024. L'arrêt de la concertation a été également annoncé dans le même journal dans l'édition du 25 juin 2024.

### **IV. Les contributions aux registres de concertation**

Du 02 mai 2024 au 27 juin 2024, un registre à feuillets non mobiles a été mis à disposition du public à côté du dossier papier en mairie de Boves afin de permettre au public de pouvoir formuler à l'écrit ses éventuelles remarques sur le projet de révision allégée du PLU.

Aucune contribution n'a été déposée sur les registres mis à disposition.

# Annexes

LE 2 MAI 2024 / COURRIER PICARD

## 22 | LE CARNET

**Remerciements**

AMIENS

Toute la famille remercie les personnes qui ont assisté aux obsèques de

**Monsieur Pierre BERZIN**

et toutes celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

PP DENIS 80020 AMIENS 03.22.44.71.66

**Merci, anniversaire, pensée**

AMBEVILLE, AMIENS

**Monsieur Gilles SELLIER**

30 ans ont passé. Il est difficile de croire que le temps puisse si vite, il n'est pas un être sans que tu n'as dans son cœur, ses pensées et ses pensées. Le temps a su éprouver la diversité sans l'effacer.

"Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants."

Tu vis à travers nous, les souvenirs restent sont toujours empreintes de ta douceur, de ta gentillesse, de ta bonté. Tu nous manques à tous.

Tu femme, tes enfants, tes beaux enfants, tes petits-enfants, et autres petits enfants.

Pompeo Paulina Nicolas GRANGER  
24, place Jacques Herz - 80100 ARBEVILLE  
03.22.31.31.19

**LEGALES**

Services juridiques à l'attention de la collectivité et des particuliers et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

**ANNONCES ADMINISTRATIVES**

**AVIS ADMINISTRATIFS**

**Boves**  
Régulation - Sécurité

**Prescription de la révision allégée du PLU**

Par délibération en date du 19 avril 2024, le conseil municipal de la commune de Berre a décidé de prescrire la révision allégée de son local d'urbanisme.

La délibération est consultable en ligne.

Un registre d'urbanisme et un document de consultation sont mis à disposition du public jusqu'à l'arrêt du projet de révision allégée, de la façon suivante :

- à la Mairie de Berre - au 1er étage, tous les jours de 9 heures à 17 heures (du lundi au vendredi) ;
- à la Mairie de Berre - au 1er étage, tous les jours de 9 heures à 17 heures (du lundi au vendredi) ;
- Adresse email : [avis@revisionallégée.com](mailto:avis@revisionallégée.com)

**VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS**

**CREATIONS/CONSTITUTIONS**

**I & B**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAVEUX SUR MER du 17 avril 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société SARL  
Dénomination sociale : I & B  
Siège social : 68 rue du littoral, 80410 CAVEUX SUR MER  
Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par tout, toutes ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de formation de la Société au jour de la constitution et elle est indéfinie.  
Capital social : 1000 euros, versés et représentés par 100 actions.  
Gérance : Monsieur Sébastien BOURGEOIS domicilié au 10 rue du littoral 80410 CAVEUX SUR MER  
Chaque titulaire des actions de parts agit et agit seul sans être obligé d'obtenir l'assentiment des autres titulaires de parts.  
Intégration de la Société au Registre de commerce et des sociétés d'AMIEVS.

**LE JARDIN DES MERVEILLES**

Aux termes d'un ASJP en date du 25/04/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LE JARDIN DES MERVEILLES, Objet social : "MERCÉ CRÉATION, siège social : 22 rue Jean Jaurès, 80100 AMBEVILLE, Capital : 500 €, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AMIENS, Gérance : Madame FÉDÉRIQUE HANSSER, domiciliée 22 rue Jean Jaurès, 80100 AMBEVILLE.

RUE TEBACHE

**IMMOBILIER**

**À VENDRE APPARTEMENTS ET MAISON**

**LAMORLAYE 14, rue des Vignes – Appt n°33**  
Au 1<sup>er</sup> étage appartement type 2 d'une superficie de 33 m<sup>2</sup> environ comprenant : entrée, cuisine, séjour ouvert sur une terrasse, salle d'eau/WC, deux chambres, un balcon avec vue sur jardin, Meublement double vitrage. Chauffage radiateur gaz de ville. Copropriété de 80 lots. Charges de copropriété : 1100 € TTC annuels. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1100 € et 1314 € par an. Plus de détails des charges indiqués au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (abonnement compris). PRIX : 120.000,00 €

**PLAILLY 21, rue du Puits au Loups – Appt n°B3**  
Au 1<sup>er</sup> étage appartement type 2 d'une superficie de 30 m<sup>2</sup> environ comprenant : entrée, cuisine, séjour, 1 chambre, salle d'eau/WC séparé. Une place de stationnement privative est incluse dans le prix. Meublement double vitrage. Chauffage radiateur gaz de ville. Copropriété de 42 lots. Charges de copropriété : 1200 € TTC annuels. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1100 € et 1430 € par an. Plus de détails des charges indiqués au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (abonnement compris). PRIX : 140.000,00 €

**ESTRÉES SAINT DENIS 10, rue Gabriel Marteau**  
Sur un terrain de 370 m<sup>2</sup> maison de type 3 d'une superficie de 70 m<sup>2</sup> environ comprenant : entrée, cuisine, séjour, 2 chambres, salle d'eau/WC, 1 WC. Le tout situé sur une belle parcelle. Meublement PVC double vitrage et sous-face de plancher sur la partie habitable au sol. Chauffage par radiateur. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1100 € et 1430 € par an. Plus de détails des charges indiqués au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (abonnement compris). PRIX : 180.000,00 €

Conformément à la loi relative à la loi n° 2014-116 du 17 mars 2014 de la Commission et de l'Assemblée, ainsi qu'à la loi n° 2014-116 du 17 mars 2014 de la Commission et de l'Assemblée, et pour plus de détails des charges indiqués au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (abonnement compris). PRIX : 180.000,00 €

Autres et autres services : M. Sébastien TASSIN au 03.44.96.12.10  
Offre d'achat à formalité après vérification des documents, par courrier électronique à l'adresse suivante : [sebastien.tassin@immobilier.com](mailto:sebastien.tassin@immobilier.com) ou par lettre recommandée avec AR, ouverte à 10h00, de 10h00, Service Clientèle, 7 rue de la République, 80100 AMIENS, Copropriété, Amiens, avant le 10 mai 2024.  
Les informations sur les risques auxquels vous êtes ou êtes peut-être exposés sur le site [www.observatoire-ripi.com](http://www.observatoire-ripi.com)

Numéros d'appel d'urgence

15  
17  
18  
112

**BONNES AFFAIRES**

**GODOT & FILS**  
SPECIALISTE DU NÉGOCE DE MÉTAUX PRÉCIEUX

**ACHAT / VENTE**

PIÈCES / LINGOTS | OR ET ARGENT  
PIÈCES NUMISMATIQUES | RACHAT DE BIJOUX OR  
CHANGE DE DEVISES

**VOTRE NOUVELLE AGENCE À AMIENS**

11 rue de Moyaux 80000 AMIENS  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h45 à 18h45  
**03 22 80 39 75**  
[www.godotfils.com/amiens](http://www.godotfils.com/amiens) - [amiens@godotfils.com](mailto:amiens@godotfils.com)

**ANTIQUAIRE**  
**ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX**  
**PAIEMENT COMPTANT**

Pendules, carillons, montres, pièces de monnaies, bijoux or et argent, argenteries, jouets anciens, médailles, militanats, cartes postales, sculptures, miroirs, tableaux.

**ACHÈTE TOUTES ANTIQUITÉS ET OBJETS ANCIENS**

**Mr THIERRY**  
**06 08 91 61 07**

**BONNES AFFAIRES**

Particulier ou professionnel, vous souhaitez diffuser une annonce dans le journal ?

Notre équipe vous accompagne

**0809102259** Service 0,05 € / min + prix appel

**ROSSEL CONSEIL MEDIAS**

GMOU2

Insertion dans l'édition du courrier picard en date du 2 mai 2024



14 JUILLET 2024 / COURRIER PICARD

# F | LE CARNET

**RETOUR**

Monsieur **David FLAGEOLET**  
Ancien adjoint du comité de Fricourt  
Ancien président de l'AFAPAF

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Monsieur Louis DUPUY**  
10 rue de la République - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Monsieur Jean-Marie BECK**  
Bureau de l'enseignement

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Madame Maria ELIN**  
née OLEJNIK  
veuve de Michel ELIN

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Madame Monique TERNOIS**  
née BOIVIN

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Madame Annette GRANDSARE**  
née DEHEDIN

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Madame Argentine BOUCHER**  
née GREMETZ

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Docteur Sophie FOLLET**  
née PAÏTA

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Madame Nelly KOWAL-PICARD**

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**Marc Facquez**

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**LEGALES**

**ANNONCES ADMINISTRATIVES**

**ENQUÊTES PUBLIQUES**

**AMIENS**

**Enquête publique relative aux projets de 16ème et 17ème modifications du Plan Local d'Urbanisme d'Amiens**

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**BOVES**

**COMMUNE DE BOVES**

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

**COMMENT RÉSERVER UN PASSAGE EN CHARIOT À MÂCHES**

**Madame Marie LEMPTIER DENFUS**  
21/23, rue Félix Faure - 81000 ALBIERT  
03 22 75 42 61

Insertion dans l'édition du courrier picard en date du 25 juin 2024



# RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

De la  
Commune de Boves

## REGISTRE de concertation

Registre ouvert le 2 Mai 2024

1

Signature

Elle Maire

